



Parc national
de la Guadeloupe

Rapport d'activité et de mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'établissement public du Parc national de la Guadeloupe

Année 2014

Parc national de la Guadeloupe
Monteran - 97120 Saint-Claude



Table des matières

1.Introduction.....	4
2.Bilan par domaines d'activités.....	5
2.1Surveillance du territoire et police de l'environnement.....	5
a)Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national.....	5
2.2Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager.....	6
a)Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence.....	6
b)Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine.....	6
c)Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national.....	10
2.3Participation à la recherche scientifique.....	11
a)Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale.....	11
b)Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche.....	12
2.4Études et ingénierie en soutien au développement local durable.....	13
a)Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte.....	13
b)Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe.....	15
2.5Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager.....	15
a)Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel, culturel et paysager.....	15
b)Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin.....	17
2.6Création et maintenance d'infrastructures d'accueil.....	18
a)Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité.....	18
b)Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national.....	19
2.7Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie.....	20
a)Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable.....	20
b)Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national.....	22
2.8Création de supports de communication et de pédagogie.....	23
a)Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national.....	23
2.9Activités connexes.....	24
a)Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement.....	24
2.10Soutien et management.....	24
a)Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte.....	25
b)Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public.....	25
c)Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe.....	26
3. Annexes.....	28

1. Introduction

Le Parc national de la Guadeloupe continue d'asseoir sa notoriété et sa crédibilité en tant qu'acteur de la vie locale, que ce soit dans le domaine de la connaissance et de la protection des espaces naturels, dans le domaine de l'accueil du public et de l'éducation à l'environnement, ou encore de celui du développement durable.

Son travail est apprécié par le plus grand nombre et jouit désormais d'une reconnaissance nationale et internationale.

En 2014, quatre faits marquants ont ponctué la vie de l'établissement.

La charte de territoire, appelée à devenir la nouvelle colonne vertébrale de l'action du Parc, a connu une avancée sensible. Les équipes du Parc national ont consacré d'importants efforts d'information et de dialogue avec les élus municipaux, mais aussi avec les populations des communes de l'aire optimale d'adhésion pour dissiper les craintes et expliquer l'intérêt de ce projet pour l'ensemble des acteurs locaux. Ce travail a porté ses fruits avec succès, puisqu' à la fin de l'année 2014, le taux de communes ayant accepté de jouer le jeu de la dynamique collective proposée par l'établissement a atteint plus de 76 %.

Le projet de réintroduction du lamantin est un projet des plus emblématiques sur lequel l'équipe du Parc national travaille depuis plusieurs années. Ce dossier avait connu une accélération notable à la fin de l'année 2013 avec l'annonce par le Brésil d'un don de 5 animaux pour le milieu de l'année 2014. Les installations du Centre d'élevage des lamantins destiné à accueillir les premiers animaux ont été achevées : elles leur offre les conditions optimum pour se reproduire dans meilleures conditions. Mais malgré les moyens techniques, humains, et financiers consacrés à cette perspective, aucun terrain d'entente n'a finalement pu être trouvé avec le pays d'origine et l'établissement va devoir poursuivre ses recherches pour trouver un autre pays donateur.

La cérémonie d'inauguration du siège du Parc national à Saint-Claude fut un des temps forts de l'année 2014 pour l'établissement. Occupé depuis le mois de janvier 2013, cet équipement, vitrine du Parc national, permet de regrouper en un même lieu la majeure partie des équipes auparavant dispersées sur la région Basse-Terre et Saint-Claude. La visite en Guadeloupe au mois d'octobre 2014 de la ministre de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie, Madame Ségolène Royal, et de la ministre des Outre-Mers, Madame George Pau-Langevin, a été l'occasion de procéder, en présence de nombreuses personnalités, à l'inauguration de ce bâtiment exemplaire en matière d'éco-construction en Guadeloupe.

Autre fait marquant de l'année 2014 pour l'établissement : l'inscription du Parc national de la Guadeloupe sur la première « Liste verte » de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Cette distinction gratifie le travail de conservation de la diversité exceptionnelle de la flore et de la faune du territoire du Parc national. A travers elle, c'est toute la Guadeloupe qui se voit récompensée pour sa capacité à assurer un partage juste et transparent des coûts et des bénéfices d'une bonne conservation, d'une gestion efficace, et de résultats durables. Cette récompense permettra d'accroître la notoriété de la Guadeloupe au niveau international, notamment sur le plan touristique.

2. Bilan par domaines d'activités

2.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement

La surveillance du territoire et la police de l'environnement constituent une activité essentielle de l'établissement. Il s'agit de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel du Parc national, dans les espaces terrestres et maritimes sur lesquels les agents commissionnés ont compétence :

- espaces classés en cœur, où s'applique la réglementation prévue par le décret du 3 juin 2009 ;
- aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente, en application des réglementations prévues par le code de l'environnement.

a) Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national

Depuis 2012, la surveillance du territoire et la police de l'environnement s'exercent dans le cadre du Plan de Contrôle approuvé par le Préfet, président de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature. Un Plan de Contrôle spécifique aux infractions maritimes, piloté par la Direction de la Mer, intègre les actions de police menées par les agents du Parc dans ce domaine.

En 2014, les agents commissionnés ont effectué 447 opérations de contrôle mobilisant 1341 journées/homme. En raison de la diminution des opérations de contrôle, liée à la baisse des effectifs par rapport aux années précédentes, moins d'infractions ont été constatées en 2014 et moins de procédures judiciaires ont été engagées. Malgré cette tendance, il faut souligner l'accroissement de l'efficacité des agents du PNG dans l'exercice de leur mission de police face à une augmentation des pressions sur les cœurs du Parc national.

Pour une meilleure efficacité des procédures judiciaires et de leur traitement par les parquets, les agents ont privilégié les procès-verbaux d'Avertissement (au nombre de 28, pour les infractions mineures sans préjudice environnemental) et les timbres-amendes (au nombre de 31, principalement scooters des mers, dérangement ou destruction d'animaux ou de végétaux). Cinquante-deux procès-verbaux de constatation ont été dressés pour les infractions les plus graves, principalement chasse et pêche maritime. On peut signaler l'excellent taux de recouvrement des timbres-amendes (près de 80%) ainsi que le suivi systématique de l'OMP pour les réclamations et les impayés.

Sur le cœur forestier de la Basse-Terre, en dehors des opérations de contrôle de la chasse (4 infractions relevées en 2014), l'effort de surveillance et de contrôles s'est porté sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles. Cette année les ouvriers ont consacré un effort particulier à l'entretien des limites des cœurs du Parc mobilisant 45 j/h.

Sur les espaces marins, les tournées de surveillance et de police ont totalisé 171 journées/homme sur les 300 prévues. Cet écart s'explique par la réduction des effectifs et la montée en charge des autres missions. Cependant un effort important a été engagé en 2014 pour rechercher les infractions liées à l'interdiction de la pêche dans les cœurs marins et l'Aire maritime adjacente (56 infractions relevées) avec notamment de nombreuses tournées nocturnes. Les agents ont également diffusé très régulièrement de l'information sur la réglementation à l'ensemble des usagers du Grand Cul-de-Sac Marin et du secteur des îlets Pigeon. A l'occasion des missions de contrôles, les agents commissionnés en mer ont procédé à de nombreuses saisies d'engins de pêche.

Malgré de nombreuses procédures judiciaires en cours depuis plusieurs années, 2 à 3 pêcheurs professionnels, braconniers notoires, continuent d'exercer leur activité dans une relative impunité.

La surveillance des plongeurs en bouteille et la recherche d'engins de pêche illégaux s'est maintenue en 2014. On atteint ainsi un nombre de 217 plongées de surveillance sur l'ensemble de l'année.

Afin de rendre encore plus lisible le périmètre de la zone protégée aux îlets Pigeon, soumise à une fréquentation croissante, une étude et les instructions préliminaires à la pose de 6 nouvelles bouées ont été engagées en 2014 en vue de leur installation en 2015.

En aire d'adhésion, les actions de surveillance ont principalement concerné les sites du Conservatoire du Littoral dont l'établissement est gestionnaire écologique. Une tournée par semaine en moyenne consacrée à cette mission représente au total un investissement de 94 journées/homme. Ces tournées ont permis de constater 4 infractions qui ont fait l'objet de 3 procès-verbaux d'Avertissement et d'un PV de constatation. A noter aussi une dizaine de rapports d'information envoyés au Conservatoire du Littoral pour suite à donner (rapports portant sur des occupations et travaux illicites). La présence de nos agents sur les terrains du Conservatoire a été aussi l'occasion de sensibiliser l'ensemble des publics rencontrés au cours des tournées (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, promeneurs). Une opération de compagnonnage a été menée avec plusieurs communes de la future Aire d'Adhésion. C'est l'occasion pour les agents du Parc national de sensibiliser de nouveaux gardes du littoral.

La surveillance des espaces maritimes du Parc national a représentée une implication des agents sur le terrain équivalente à 533 journées/homme.

A noter qu'en 2014 un agent du pôle marin a été affecté au centre dédié à l'accueil des lamantins et donc, la capacité du service à intervenir sur les aspects de surveillance, a été réduite d'autant. Au final, il a été consacré près de 100 jours de moins à la surveillance en 2014 par rapport à l'année précédente. Pour autant, le nombre d'infractions relevées est sensiblement supérieur en 2014, ce qui témoigne d'une persistance voire d'un accroissement des comportements délictueux. Ont ainsi été réalisés :

- 13 procès-verbaux d'avertissement ;
- 44 procès-verbaux de constatation (13 en 2013) ;
- 32 procès verbaux d'appréhension et de destruction (6 en 2013) ;
- 19 procès-verbaux par timbre amende (33 en 2013).

Il faut signaler également 3 procédures pour outrages et 2 entraves aux contrôles, ce qui apparaît inquiétant car cela démontre un durcissement de l'attitude et du comportement des personnes en infraction. On peut parallèlement relever que ce sont surtout les infractions les plus graves (pose d'engins de pêche en cœur de Parc) qui augmentent par rapport aux années précédentes. Ainsi, les agents du Pôle milieux marins ont appréhendés 4 370 mètres de filets en cœur du Parc au cours de l'année 2014 contre 1 800 m l'année précédente. Concernant les infractions les plus graves en terme de destruction des espèces, il est important de signaler qu'elles sont, dans la majorité des cas, le fait de pêcheurs illégaux (pas de rôle d'équipage, vente illégale du produit de la pêche, etc) que l'on appelle à tort, pêcheurs informels ou plaisanciers.

Il a par ailleurs été constaté des infractions à la réglementation de la navigation :

- vitesse excessive dans la bande des 300 m,
- atteintes aux végétaux et animaux,
- allumages de feux
- actes de pêche sous-marine qui se sont traduits par la saisie de 4 fusils et équipements de chasse sous-marine.

Les agents du Pôle milieux marins ont également exercé une surveillance en plongée des comportements des plongeurs de loisir, principalement aux îlets Pigeon. Pour l'accomplissement de cette mission, 217 plongées ont été effectuées sur les sites les plus fréquentés.

Les tournées de surveillance en mer sont également l'occasion d'aller à la rencontre des usagers pour les sensibiliser aux bonnes pratiques, échanger des informations et recueillir leurs impressions ainsi que leurs suggestions. En 2014 les agents ont, lors de leurs tournées, pratiquer ces échanges souvent constructifs à 158 reprises.

En aire d'adhésion, les actions de police et de surveillance du territoire ont principalement concerné la partie terrestre des cœurs littoraux et les sites du Conservatoire du Littoral dont l'établissement est gestionnaire écologique. Sur ces sites une attention particulière a été portée sur les travaux en zones humides, les abandons de déchets, la chasse et la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels. Cette mission a représenté un investissement

de 157 journées/hommes comptabilisées dans le Plan de Contrôle départemental. Les occupations illégales relevées sur le territoire du Conservatoire du Littoral lui sont systématiquement signalées. Une collaboration étroite avec la DEAL, le [SMPE](#) et les gardes du littoral (sorties conjointes, échanges d'information) a contribué à l'efficacité de la mission.

Sur le cas précis des sites du Conservatoire du Littoral, concernant la surveillance une tournée par semaine en moyenne a permis d'assurer cette mission qui a représenté au total un investissement de 30 journées/hommes. Ces tournées ont permis de constater 3 infractions qui ont fait l'objet de fiches navette transmises au Conservatoire du Littoral pour définition par ce dernier de la conduite à tenir.

Quand le Conservatoire du Littoral et une commune signent une convention de gestion, il est prévu une adaptation des missions du Parc national. En conséquence, sur le Nord Grande Terre notre démarche de surveillance du territoire c'est portée principalement sur la commune de Petit Canal et en Nord Basse Terre sur les communes du Lamentin et de Sainte Rose. Les autres communes de la baie ayant signé des conventions de gestion avec le Conservatoire. Mais nous avons continué et renforcé la démarche de compagnonnage avec les communes de Morne à l'Eau, des Abymes et Baie-Mahault par des tournées terrains communes.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national	Nombre de jours.hommes de présence effective sur le terrain des personnels en uniforme	1 402 dont Pôle milieux marins : 550	1 341 dont Pôle milieu marins : 533
	Nombre de plongées.hommes de surveillance en mer	150	217

2.2 Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

L'année 2014 a été marquée par un gros investissement de l'équipe du PNG sur le dossier lamantin pour préparer l'arrivée des premiers animaux en juillet. A noter aussi le montage du dossier de candidature au programme européen LIFE. La préparation du plan d'action triennal 2014-2016 a été l'occasion de décliner la politique scientifique du parc et sa charte en programme de travail précis et spatialisé. Le séminaire culture organisé par PNF a été une bonne occasion d'échanger des expériences entre Parcs et réfléchir sur des orientations communes sur ce sujet. Un travail partenarial et de réseau a été mené à plusieurs occasions :

- intervention sur le lamantin au Conseil des rivages d'Amérique en Martinique
- intervention sur le projet de base de données sur la flore auprès du conservatoire botanique de Martinique
- participation à l'atelier cétacés du sanctuaire AGOA
- participation à l'atelier sur le programme de recherche sur le changement climatique - Moveclim
- accueil du réseau des zoos français au siège du Parc national à propos des programmes de conservation de la faune sauvage
- intervention dans le cadre du congrès sur les EEE de l'UICN à Orléans
- participation au deuxième colloque Biodiversité et changement climatique en Guadeloupe

L'activité du Conseil scientifique (2 réunions plénières en 2014) a été marquée par plusieurs temps forts :

- avis sur deux projets aquacoles dans le Grand Cul-de-Sac marin,
- organisation d'un atelier sur le devenir du réseau permanent de placettes forestières,
- encadrement des activités commerciales de découverte par des règles d'usages strictes,
- prise en compte du problème de dérangement des oiseaux marins dans la gestion de la fréquentation
- prise en compte des impacts des activités de trails en montagne.

a) Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Acquérir les connaissances à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Élaboration de la stratégie scientifique de l'établissement intégrant les besoins de connaissance		

b) Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine

Suivi des peuplements de rivières : 18 inventaires ont eu lieu en 2014 pour un total de 131 observations.

Durant l'année 2014, le projet FEDER visant à l'acquisition d'un outil informatique de recueil, de stockage, de traitement et de diffusion de données sur le patrimoine naturel s'est poursuivi. Suite à une procédure d'appel d'offres, une application dédiée à la saisie des données flore et d'une autre application dédiée à la synthèse des données sur l'ensemble des groupes a été développée. Dans le cadre du Système d'Information Nature et Paysage (SINP), la DEAL Guadeloupe a d'ailleurs retenu ce dernier comme plate forme régionale. L'ensemble des applications seront déployées et seront opérationnelles courant 2015.

- **Atlas de l'avifaune et base contacts** : comme prévu en 2013, la base « atlas avifaune » a été étendue pour devenir « la base d'observations occasionnelles ». Cette base intègre désormais toutes les observations concernant la faune et la flore en dehors de certains suivis réalisés dans le cadre de protocoles particuliers (orchidées, odonates, baguage...). En 2014, 632 observations ont été saisies par les agents. Ces observations concernent 85 espèces d'oiseaux, 18 espèces de poissons marins, 17 insectes, 5 reptiles et 3 mammifères terrestres. Par ailleurs la base vient d'être ouverte pour la consultation et la saisie aux agents de l'ONCFS (Cf. convention). Le nouvel outil devrait permettre d'améliorer sensiblement les chiffres obtenus.
- **Indice kilométrique « Pic de Guadeloupe »** : afin d'améliorer la connaissance des populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 permettant le suivi d'un indice kilométrique. Actuellement le dispositif comporte 13 transects répartis dans différents milieux, forêt humide, forêt sèche, mangrove, et forêt marécageuse. L'indice kilométrique moyen a progressé fortement entre 2013 : IK = 3,47 (σ 0,32) et 2014 : IK = 5,34 (σ 0,91). Les résultats 2015 indiqueront si cette tendance se confirme.
- **Opérations de baguage d'oiseaux** : Comme en 2013, deux sites ont été prospectés en 2014 : Providence (Forêt hygrophile) et le Pont de l'Alliance (forêt marécageuse). 306 oiseaux ont été capturés dont 85 recaptures ou contrôles (oiseaux bagués les années précédentes). Parmi ces contrôle figurent 4 parulines migratrices originaires d'Amérique du Nord dont l'une d'elles a été contrôlée pour la quatrième année consécutive. Ces données confirment l'importance de nos sites pour la migration de ces petits passereaux. La base de données baguage du PNG compte, avec cette année, 7 022 données de capture et 1 766 données de contrôle.

- **Réseau de placettes forestières permanentes** : les premiers relevés d'accroissement de diamètre ont été réalisés sur 4 placettes, 2 en 2013 et 2 en 2014. Ces premiers résultats indiquent des taux de croissance très forts par rapport à ce qui est connu en Guyane. Un article rédigé par G. Van Laere (PNG) et A. Rousteau (UAG) est en cours de publication (Caribbean Naturalist Journal). Un atelier a été organisé pour discuter de l'extension du réseau et des études complémentaires possibles. La convention tripartite de partage des données a été signée entre le Parc, l'ONF et l'Université.
- **Études et inventaires concernant les arthropodes** : une convention cadre de partenariat a été signée avec la Société d'Histoire Naturelle L'Herminier pour apporter au PNG une expertise concernant les arthropodes (autorisation de prélèvements, études, articles, protocoles...). Des avenants à cette convention pourront être signés pour financer des projets particuliers.
- **Analyse et expertise statistique** : Une convention cadre a été signée avec le Centre d'Écologie Fonctionnelle de Montpellier (CNRS) pour un appui à la mise en place de protocoles et pour l'expertise de protocoles qui peuvent nous être soumis. Des avenants à cette convention pourront être signés pour financer des analyses fines des données récoltées. De nombreux programmes de suivis et d'observation sont également mis en œuvre sur les espaces marins, en collaboration avec les organismes de recherche, établissements publics et associations. L'établissement y participe par la mise à disposition de moyens humains et matériels.
- Les principaux suivis effectués par les agents de l'établissement en 2014 sont les suivants :
 - **Suivi des populations de tortues marines sur l'îlet à Fajou (suivi de jour)** : sur l'îlet à Fajou, un protocole de comptage de traces de la tortue imbriquée permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 7 journées ont été consacrées à ce suivi et 165 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées.
 - **Suivi sur la génétique des populations de tortues marines imbriquées nichant sur l'îlet à Fajou (suivi de nuit)** : Ce protocole se poursuit depuis 2010. En 2014, 10 nuits ont permis l'observation de 5 pontes dont 2 retours de bague. Parmi ces retours de bague, il s'agit de Robine, une tortue imbriquée baguée en 2009 et de Lou, une tortue imbriquée baguée également en 2009 sur les plages de l'îlet Fajou. 13 tortues sont montées sans pondre. Ce qui donne au total 18 contacts pour 3 nouveaux prélèvements d'ADN. 20 journées ont été consacrées à ce suivi.
 - **Suivi des traces de tortues Luth sur le littoral de Sainte-Rose** : Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des tortues luth. En 2014, les agents du Parc national ont effectué 15 sorties pour ce suivi. Au total, 52 traces de tortues luth, 2 traces de tortues imbriquées et 16 traces de tortues vertes ont été identifiées.
 - **Protocole Scuba tortues marines** : Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.
 - **Suivi de la population nicheuse de sternes sur l'îlet Blanc** : Ce protocole a pour objectif l'estimation des effectifs nicheurs des deux espèces présentes ainsi que l'évaluation du succès reproducteur. Neuf journées ont été consacrées à cette mission.
 - **Suivi de l'écosystème des herbiers dans le GCSM** : Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des Herbiers de Magnoliophytes marins. En 2014, une nouvelle répartition des points de mesures dans l'herbier par rapport au suivi précédemment mis en œuvre a été réalisée pour améliorer le protocole : 3 sous-stations ont ainsi été implantées au niveau de chaque station herbier. Ont été suivies une station en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente. Au total, 8 journées ont été consacrées à ce suivi.
 - **Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le cadre du réseau des aires marine protégées des Antilles Françaises** : Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 16 journées ont été consacrées à ce protocole.
 - **Suivi des peuplements ichthyologiques dans le Grand Cul-de-Sac Marin** : Un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichthyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive par le poisson lion. Au total, 15 journées ont été consacrées à ce suivi et 127 espèces de poissons ont été inventoriées.
 - **Suivi des peuplements de rivière** : Ce protocole a eu lieu entre février et avril 2014 sur les 6 stations retenues. Après 9 années de suivi, plus aucun cours d'eau n'est considéré en bon état écologique et la totalité des cours présentent une érosion évidente de leur population.

- **Atlas de la biodiversité de la macrofaune aquatique des cours d'eau de Guadeloupe** : Nouveau protocole mis en place en septembre 2013. Il a pour objectif d'améliorer la connaissance sur les espèces présentes et de définir leur aire de répartition aussi bien en cœur de Parc que sur l'aire d'adhésion. En 2014, 9 cours d'eau ont été prospectés. Deux de ces cours d'eau présentent un aval en bon état pour le critère « richesse spécifique » et « indice de Shannon », malheureusement plus on monte en altitude et plus la qualité du peuplement de ces cours d'eau diminue.
- **Étude sur les capacités de franchissement de la macrofaune aquatique en vue de la conception de dispositifs de passes à poissons adaptées aux prises d'eau de Guadeloupe** : Ce protocole est réalisé en partenariat avec l'Université Antilles Guyane (cf convention UAG-PNG/CONTECOL2013) dans le cadre d'une fiche action ONEMA dont la thématique est « *Guadeloupe – Appui scientifique à la mise en œuvre d'un protocole de suivi de l'efficacité des dispositifs de franchissements piscicoles et macro-crustacés* ». Le protocole se déroule de septembre 2013 à avril 2014. Il a consisté à observer les tentatives de remontée des espèces sur des obstacles à la continuité écologique aux paramètres physiques différents (substrats, pente, débit) et de définir les capacités de franchissement de celles-ci. Le rapport du protocole d'observation a été rédigé et livré à l'ONEMA en septembre 2014.
- **Projet expérimental de passe à poissons-crustacés sur la rivière Bras-David** : En 2014, un protocole de détermination de l'efficacité de la nouvelle passe à poissons-crustacés sur la rivière Bras-David a été mis en place. Les résultats montrent une amélioration de la continuité écologique : les poissons franchissent l'ouvrage pour une taille inférieure (passage pour 40 mm au lieu de 65 mm)

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Nombre de protocoles mis en œuvre et renseignés dans la base de données commune et répondant à des standards communs inter-parcs, nationaux ou à échelle plus vaste	0	0
	État d'avancement de la contribution de l'établissement au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	0	0

c) Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du Parc national

- **Suivi des stations de l'orchidée *Brassavola cuculata* sur l'îlet Kahouanne**. Le protocole de suivi par échantillonnage a fait l'objet d'une évaluation par le **CEFE** de Montpellier (Aurélien Besnard). Il pourra être mis en application à partir de 2015.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Nombre de protocoles de suivi continu sur les trois nouveaux cœurs	2	???

2.3 Participation à la recherche scientifique

a) Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Programme Moveclim. Les données (température et hygrométrie) des 6 stations installées sur la Soufrière sont relevées deux fois par an par les agents du Parc et transmises à la responsable de ce programme international (C. Ah Peng, Univ. de la Réunion). Une présentation partielle des résultats a été faite en Guadeloupe devant les auditeurs du CNRS.

Dans le cadre du « Schéma Régional du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité » piloté par la Région Guadeloupe et qui rassemble de nombreux acteurs institutionnels dans le domaine de l'environnement, l'établissement a participé à une réflexion sur les trames vertes et bleues ainsi que sur la restauration des milieux marins. La rédaction d'un document stratégique a été proposée pour 2015. Un marqueur de la trame a été choisi, il s'agit de la chloredécone.

Du 15 au 17 octobre 2014, l'établissement a participé à un atelier organisé conjointement par le Museum National Histoire Naturelle et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques portant sur le développement des indicateurs benthiques sur les herbiers de Phanérogames marines par rapport à la Directive Cadre de l'Eau (DCE). La typologie des herbiers a été abordée ainsi que la liste des paramètres à suivre.

Du mois de septembre au mois de décembre 2014, l'établissement a participé au groupe de travail « Amphihalins dans les départements d'outre-mer insulaires ». L'objectif du groupe de travail était de déterminer la pertinence et la faisabilité d'une bio-indication DCE basée sur les Poissons et Macro-crustacés des DOM insulaires.

Programme NetBiome Vanille :

La collecte de l'espèce *vanilla mexicana* a été finalisée en 2014. Ce travail a permis de recueillir 131 échantillons sur 12 sites, et 6 marqueurs génétiques identifiés, et d'opérer l'analyse génétique de 51 individus.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de PNF et par le MEDDTL	2	2

b) Développer l'attractivité du Parc national comme espace d'accueil pour la recherche

Étude sur les hylodes. Cette étude menée par le CNRS (Université de Poitiers) a débuté en 2012. Le rapport final a été remis en mars 2014 mais des résultats sont encore attendus sous forme d'articles scientifiques à venir.

Étude comportementale de l'iguane des Petites Antilles et de l'iguane vert. Cette étude menée par le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a porté sur l'analyse des mécanismes comportementaux dans le processus d'hybridation des deux espèces. Rapport rendu en 2014.

Un quatrième projet, issu de l'appel à projets 2013 est également arrivé à son terme en 2014 : « **LiDAR et patrimoine forestier de Guadeloupe** » Identification, localisation et suivi des zones sensibles en cœur de parc. UAG - A. Rousteau

L'étude de la biodiversité des sources hydrothermales de Guadeloupe. La conduite de l'étude réalisée par 4 structures (l'Université des Antilles (UA), l'IRSTEA, l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe et le bureau d'étude Asconit consultant) a été financée par le Parc national de la Guadeloupe et l'Office de l'Eau de Guadeloupe.

Le rapport d'étude a été livré en septembre 2014 : mise en évidence d'une archae-bactérie de forme bacillaire dans les sources blanches de la Soufrière du genre *Thermoplasmales*, de 4 genres de cyanobactéries dont potentiellement un nouveau genre *Planktolynbya*, d'association symbiotique de cyanobactéries filamenteuse du genre *Plectonema* recouvertes de bactéries sulfo-oxydantes du genre *Thiomicrospira* dans les sources de Thomas. 148 taxons de diatomées ont été observés dont 26 nouveaux pour les Antilles (dont 1 nouvelle espèce pour la science et 2 espèces décrites par Manguin en 1952)

Appel à projets de recherche : 3 projets retenus pour 2014 ont été menés à terme, le dossier déposé sur une étude en archéologie sous-marine a été reporté :

- **Etude exploratoire sur les requins et raies.** Université Internationale de Floride. Une première mission a été réalisée pour cette étude en septembre 2014 (saison humide) et une deuxième mission aura lieu en mars 2015 (saison sèche). L'objectif de cette étude est de recenser les variations spatio-temporelles de la diversité, de l'abondance relative et de l'écologie trophique des élasmobranches, et de former les parties intéressées pour assurer un suivi à long terme des communautés de raies et de requins dans l'archipel guadeloupéen. La mission de terrain s'est déroulée du 9 au 19 septembre 2014 (8 jours effectifs de pêche). Des opérations de pêche non létales ont été réalisées grâce à des drumlines (palangres de fond avec un unique hameçon) et des longlines (palangres de fond avec de multiples hameçons). Plusieurs types d'habitats ont été échantillonnés, notamment les herbiers de Phanérogames marines, les lagons peu profonds et les abords de la pente externe du récif barrière du Grand Cul-de-Sac marin. Un total de 3 requins nourrices (*Ginglymostoma cirratum*) et un requin gris de la Caraïbe (*Carcharhinus perezi*) a été capturé durant la campagne de pêche. Les animaux ont été mesurés, sexés et des prélèvements tissulaires ont été effectués pour analyses ultérieures (isotopes stables pour les études d'écologie trophique et ADN). Tous les animaux capturés ont été relâchés vivants. 24 journées ont été consacrées à cette étude.
- **Plan de conservation d'une orchidée menacée.** *Epidendrum revertianum* – (Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie - AGO).
- **Inventaire des abeilles sauvages.** F. Meurgey.(Société d'Histoire Naturelle L'Herminier - SNHL)

Articles scientifiques publiés :

Dynaste – Huang

Crabe Porcelaine – Popin & al

Soufrière (radiographie muons) – Gibert & al

Soufrière (historique éruption) – Hincks & al

Moveclim – Ah Peng & al

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche	Nombre de rapports ou publications scientifiques concernant le Parc national	11	11

2.4 Études et ingénierie en soutien au développement local durable

a) Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte

Le décret ministériel approuvant la charte a été signé le 21 janvier 2014.

Les communes de l'aire optimale d'adhésion ont été associées de près, en vue de leur adhésion, au projet de territoire. Le partenariat entre les municipalités et le Parc national a par ailleurs été concrétisé par la signature de conventions de préfiguration de la charte : après Anse-Bertrand en 2011, Les Abymes, Lamentin et Pointe Noire en 2012, Deshaies, Petit Bourg et Goyave en 2013, des conventions de préfiguration de la charte ont été signées en 2014 avec Vieux Habitants et Goubeyre.

Ces conventions permettent la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable sur ces territoires, avec notamment la mise à disposition d'emplois d'avenir (3 à Deshaies, 3 à Goyave, 2 à Petit Bourg, 3 à Pointe Noire, et 1 à Vieux-Habitants). Ces emplois d'avenir, appelés aussi Relais du Parc, ont permis d'identifier et de mettre en œuvre un certain nombre de projets et d'actions au profit de leur commune. Ils bénéficient d'un double tutorat (Commune - Parc national) pour assurer leur encadrement et leur formation. Ils contribuent à une meilleure implication du Parc sur le territoire, à une plus grande proximité et connaissance mutuelle entre le Parc national et les communes.

En 2014, la priorité a été de rencontrer les chefs d'édilité, en particulier ceux nouvellement élus en mars 2014 et de présenter le projet de charte de territoire aux conseils municipaux ainsi qu'aux conseils communautaires. Des relations plus approfondies ont également été établies avec nos partenaires.

Cette action importante s'est vue concrétisée par les délibérations favorables à l'adhésion des 16 communes suivantes : Les Abymes, Anse Bertrand, Baillif, Capesterre Belle Eau, Deshaies, Goyave, Goubeyre, Lamentin, Morne à l'Eau, Petit Bourg, Petit Canal, Port Louis, Pointe Noire, Sainte Rose, Vieux Fort et Vieux Habitants.

En préfiguration des adhésions, des actions concrètes ont été mise en œuvre :

- Organisation du Trophée Manman Dlo en juin avec le Comité Guadeloupéen de Voile Traditionnelle et les communes de Baie-Mahault, Morne à l'Eau, Port-Louis et Anse-Bertrand
- Exposition sur les milieux humides, avec la DEAL
- Participation aux Journées du patrimoine avec les communes des Abymes, de Saint-Claude et de Pointe-Noire
- Participation à la Semaine Européenne du Développement Durable avec les communes des Abymes et de Baie-Mahault
- Participation à l'Agenda 21 de la commune de Morne-à-l'Eau
- Organisation de stands PNG sur les marchés du Nord Basse Terre avec la CANBT
- Participation au plan de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral avec Port-Louis, Morne à l'Eau, et Les Abymes
- Participation au tour de la Guadeloupe de voile traditionnelle avec le Comité Guadeloupéen de Voile Traditionnelle (CGVT) et la commune de Goyave
- Participation au Comité de Pilotage pour l'aménagement de la Pointe Allègre avec le Département et la commune de Sainte Rose.
- Réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Bouillante
- Mise en œuvre de l'étude pour la définition d'un site d'accueil écotouristique à Petit Bourg
- Mise en œuvre de l'étude pour l'accompagnement de prestataires écotouristiques à Goyave et à Petit Bourg

- Mise en œuvre de la mesure de compensation pour la carrière de Rivière Sens dans le cadre du Plan de gestion des Monts Caraïbes avec la DEAL, le Conservatoire du Littoral et la mairie de Gourbeyre.
- Participation à *Nwèl Kakador* avec les communes de Vieux-Habitants.
- Participation aux réunions pour le projet de la boucle du nord Grande-Terre avec la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT)
- Stands Route du Rhum à Bass- Terre et Pointe-à-Pitre
- Stand pour le Volcano Trail à Saint-Claude
- Participation à la Marche Delgrès à Saint-Claude
- Participation aux Journées en famille à Goyave
- Participation aux stands et manifestations diverses au Lamentin dans le cadre du projet de réintroduction des lamantins.
- Participation aux Rencontres Antilles Guyane du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Des projets divers avec les Relais du Parc dans les communes de Deshaies, Goyave, Petit Bourg, Pointe Noire, et Vieux Habitants. Il faut signaler en particulier des actions dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du chikungunya.

La Marque de Confiance du Parc national de la Guadeloupe, qui permet de soutenir les entreprises touristiques les plus exemplaires, fait l'objet d'une convention avec l'Association Guadeloupe Autrement pour la gestion, l'animation, la promotion et la défense de la Marque. Plusieurs actions ont été conduites dans ce domaine en 2014 :

- Salon de la randonnée à Paris du 28 au 30 mars 2014
- Salon du randonneur à Lyon du 21 au 23 mars 2014
- Participation au salon du voyage et de la croisière au WTC du 21 au 23 novembre 2014
- Participation aux journées de nettoyage du littoral en octobre 2014
- Études préliminaires et expertises sur la transition du dispositif Marque de Confiance vers la marque des Parc nationaux.

Les Parcs nationaux de France sont engagés dans une démarche de marquage des activités sur leur territoire. Dans ce cadre, l'établissement a participé au choix des activités et services à marquer et à la rédaction des règlements d'usage génériques et catégoriels. Le lancement de la nouvelle Marque « Esprit Parc » est prévue pour le premier semestre 2015. En conséquence le Parc national n'a procédé à aucun audit et aucune nouvelle labélisation en 2014

La délimitation définitive de l'aire d'adhésion en 2015, dans le cadre de la nouvelle marque, aura un impact notable sur le rôle et les missions de l'association Guadeloupe Autrement et sur les labélisés. Les études contribuent à définir notre stratégie et nos actions en 2015.

Pour la cinquième année de mise en œuvre de l'appel à projet, la Commissions d'attribution s'est réunie à quatre reprises en 2014 pour statuer sur 32 projets. Parmi les 32 projets : 2 ont été rejetés, 1 ajourné

Le nombre de dossiers examinés par rapport à l'année 2013 est stable. La subvention accordée est en baisse et l'anticipation fin 2013 sur les dossiers nous a permis de bien gérer l'année 2014. Au final 29 dossiers ont été financés pour un montant de subventions accordées de 97 600€ : 50 000€ sur le budget 2014 et 47 600 € sur un reliquat 2013

Il faut noter que grâce à un accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers visant à les rendre conformes aux objectifs de la charte, le taux d'éligibilité des projets a atteint 90,63 %.

Le taux de consommation de l'enveloppe annuelle est de 100 % sur le budget 2014 et un reliquat de 23,30 % sur le budget 2013.

Par ailleurs, pour tenir de réductions budgétaires, de nouvelles modalités d'attribution ainsi qu'un nouveau règlement intérieur du dispositif a été validé par le Conseil d'administration de l'établissement.

S'agissant du volet agricole, les actions mises en œuvre en 2014 par le Pôle Aire d'Adhésion ont consisté à :

- participer à la vie des dispositifs agricoles tels que le FEADER, les Mesures agrienvironeentales (MAE) ainsi qu'à la vie des instances de consultations telles que la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA), la Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA), le comité technique de la SAFER.
- organiser des réunions de travail avec les agriculteurs afin de participer avec l'INRA à la préparation d'un séminaire sur la petite agriculture familiale
- poursuivre le dossier valorisation des productions agricoles locales, au travers de la mise en place prévue pour 2015 de la Marque des Parcs nationaux « Esprit parc » avec la participation à la rédaction des règlements d'usages catégoriels sur le miel et l'agroforesterie tropicale.
- prendre contact avec les acteurs du monde agricole (groupements, coopératives, agriculteurs, producteurs).

Afin de développer un partenariat actif entre les prestataires touristiques du Grand Cul-de-Sac marin et le Parc national, une réunion de travail a été organisée afin pour présenter les axes de collaboration que l'établissement souhaite engager. Il a notamment été question de co-construire une charte de bonnes pratiques, d'animer des ateliers de mise à disposition des connaissances acquises par le Parc national et ses agents, de faire participer les prestataires à l'enquête de fréquentation qui débutera en 2015. Cette rencontre, qui a réuni une quinzaine de professionnels, a été l'occasion pour le Parc de présenter et remettre aux opérateurs présents 7 fiches thématiques sur l'environnement du Grand Cul-de-Sac marin destinées à sensibiliser les visiteurs à la sauvegarde du patrimoine marin exceptionnel du lagon. Afin de maintenir une bonne dynamique relationnelle. Il a été convenu que des réunions seront organisées régulièrement entre le Parc national et les prestataires

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte	Élaboration et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions, dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de la charte		Réalisé
	Nombre de projets soutenus par l'établissement public et en cohérence avec la charte		29
	Nombre d'entreprises partenaires de l'établissement (contrats de partenariat, charte européenne du tourisme durable, Marque...)		27

b) Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe

Le premier objectif de l'année, pour la réserve de biosphère de Guadeloupe consistait à renouveler l'agrément de l'UNESCO :

Les démarches entamées en 2013 ont consisté à renseigner le formulaire d'adhésion du Comité Consultatif International de suivi du programme « Man and Biosphere ». Celui-ci définit le cadre communautaire qui a été lui-même rendu plus sévère pour limiter le nombre de réserves de biosphère qui ne sont pas gérées et animées.

Néanmoins, le dossier de renouvellement de la réserve de biosphère de l'archipel Guadeloupe a pu être présenté au comité consultatif de juin 2014 qui a décidé de renouveler **l'agrément de l'UNESCO à la réserve**, assorti néanmoins d'un certain nombre de recommandations auxquelles des réponses ont été apportées :

- Finaliser la mise à jour du plan de gestion de la réserve de biosphère et en envoyer un exemplaire au Secrétariat pour examen à la prochaine réunion du

Conseil. Le Conseil d'administration du Parc national a décidé que le plan de gestion de la réserve de biosphère consiste en la charte du Parc national. La charte sera complétée par les conventions particulières d'application actuellement en cours de négociation avec les communes ayant adhéré à la charte. Le calendrier devrait s'étaler jusqu'au 4^e trimestre 2015.

- Renforcer et élargir la participation des acteurs locaux (citoyens, opérateurs touristiques) dans la gestion de la réserve. Un plan d'animation a été élaboré comportant un volet interne (impliquant les activités de l'ensemble des agents du Parc national) et un volet externe (impliquant les partenaires locaux) qui sera inscrit dans les conventions particulières d'application de la charte
- Elaborer un outil permettant d'évaluer chaque année l'efficacité de la gestion et faire rapport aux organes de gouvernance de la réserve de biosphère. L'outil d'évaluation retenu sera [EVA](#) actuellement en cours de mise en œuvre au Parc national de la Guadeloupe
- Renforcer la visibilité de la réserve de biosphère au sein et au-delà des limites du Parc national de la Guadeloupe. Sur ce point, plusieurs réponses ont été proposées :
 - faire mention du programme de l'UNESCO sur tous les supports de communication de la structure porteuse de la réserve de biosphère (site internet, papier à entête, cartes de visite...)
 - poursuivre les actions existantes : concours de productions et conférences « durables » à destination des scolaires, trophée de la réserve de biosphère (local et national), arènes de paroles...
 - renforcer la dynamique de coopération régionale dans le bassin Caraïbe (en s'appuyant sur la nouvelle place des DFA dans les réseaux d'états de la Caraïbe et les financements ad hoc dédiés)
- Explorer les conditions de la future extension de l'aire de transition aux quelques communes restantes afin d'appliquer une approche de développement durable à l'ensemble du territoire de l'île." Pour cette recommandation, le conseil d'administration du Parc national a opté pour une stratégie visant à renforcer la crédibilité de la réserve sur un périmètre maîtrisable à travers des actions concrètes et reconnues de tous. Il vaut mieux parier sur l'effet moteur et attractif de ces actions pour étendre progressivement l'aire d'influence de la réserve, plutôt que de vouloir l'étendre d'emblée au risque qu'elle se résume à une « coquille vide », ce qui risquerait de décrédibiliser durablement le programme.

Le second objectif de l'année consistait à améliorer la visibilité du programme au niveau local :

Pour ce faire, plusieurs démarches ont été entreprises :

Au niveau de l'établissement public Parc national un plan d'action impliquant 80 agents a été mis en place

Au niveau local, des conférences dites « durables » ont été organisées pendant l'année à destination du public scolaire principalement. Elles ont consisté à effectuer des sorties sur le terrain afin de permettre aux élèves de toucher du doigt la réalité des acteurs du territoire. A l'issue de ces sorties, les élèves ont eu de quoi alimenter un échange avec la directrice du Comité MAB France sous la forme d'une visio-conférence. Cet entretien a fait l'objet d'une captation vidéo (35 élèves concernés). Par ailleurs, depuis le lancement de l'appel à projets du Parc national de la Guadeloupe en 2010, des projets exemplaires sont distingués chaque année. Cette formule, reprise par le réseau national des réserves de biosphère françaises a donné lieu en 2014 au premier « Trophée national » des RB : localement, un palmarès de trois associations lauréates pour 600 personnes touchées. Le premier prix a été représenté lors du final national au siège de l'UNESCO en septembre.

En fin dans le cadre du réseau des Réserves, le Parc national, porteur de la réserve de biosphère de la Guadeloupe s'est positionné dans plusieurs groupes travail du réseau français des réserves de biosphère (pédagogie, réserves insulaires, communication).

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe	Avancement du plan de gestion de la Réserve	- Renouvellement UNESCO - Intégration du programme MAB dans supports de communication du PNG	- atteint - atteint

2.5 Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

a) Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel, culturel et paysager

- Le chantier expérimental d'élimination du bambou en cœur du Parc est arrivé à son terme. Après un an de suivi, les premières bâches posées ont été enlevées en août 2014. L'expérience est concluante, les touffes bâchées ont été complètement éliminées. Il faut maintenant trouver des solutions pour reproduire la même manœuvre à moindre coût, en mobilisant les utilisateurs potentiels de bambous et Routes de Guadeloupe pour le broyage.
- Le projet de translocation d'iguanes des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) sur l'îlet Kahouanne a dû être abandonné faute d'un accord trouvé avec la commune de Deshaies. Le matériel acquis par le PNG pour le suivi du projet prévu a été mis à disposition de l'ONCFS qui l'utilisera sur d'autres sites.
- Le programme de suivi et de renforcement des stations de l'orchidée *Epidendrum revertianum* se poursuit avec la collaboration de l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie.
- Dans le cadre de l'évaluation de l'impact de la course du Volcano Trail, un dispositif a été mis en place pour une année permettant un suivi photographique et par écompteurs dans les zones exposées à l'érosion.

Comme chaque année, dans le but de faciliter la nidification des différentes espèces de sternes, plusieurs aménagements ont été réalisés sur l'îlet Blanc dans le Grand Cul-de-Sac marin, :

- élimination de la végétation ;
- installation de formes en plâtre de Petites Sternes et de Sternes de Dougall ;
- pose d'abris sommaires en bois pour les poussins de Sternes de Dougall ;
- pose de deux bouées et d'un espar rappelant les conditions d'accès sur l'îlet, et notamment l'interdiction du débarquement en période de nidification

Le Pôle Aire d'Adhésion a poursuivi le programme de restauration écologique et la mise en œuvre d'actions de réhabilitation de sites dégradés.

Ces opérations conduites selon le principe d'actions écocitoyennes, partenariales, et médiatisées, ont mobilisé beaucoup de partenaires publics (DEAL, CDL, ONF, Police municipale, Services techniques de Communes, Ministère de la Justice, Éducation Nationale) et privés (EDF, Groupe Energipole, SNR etc...) ainsi que de nombreux bénévoles associatifs et jeunes publics scolaires. Elles ont à chaque fois consisté à éliminer les sources de pollution (détritus, cabanons abandonnés, VHU, etc...), à modifier les usages, puis à planter des arbres ou installer les conditions d'une régénération naturelle (forêt littorale, mangrove...).

Elles ont été le support d'actions pédagogiques et de sensibilisation destinées à engager une réappropriation des lieux par les usagers. Elles affichent pour la plupart des résultats visibles et ont fait l'objet, pour certaines, de reportages vidéo.

Le site de la Pointe St Vaast/Baie Dupuy à Baie-Mahault a bénéficié des principales actions mises en œuvre en 2014 en partenariat avec la commune de Baie Mahault et le Conservatoire du Littoral.

Ce programme a été versé en tant que contribution du PNG à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

Le Parc national souhaitait de longue date s'appuyer sur une doctrine qui définirait son mode d'intervention dans un domaine où plusieurs institutions sont compétentes. Pour autant, explorer le patrimoine culturel est un aspect du développement durable qu'il ne faut négliger dans la mesure où certaines perceptions et pratiques culturelles de la nature peuvent permettre au gestionnaire qu'est le Parc national d'affiner ses méthodes et en améliorer l'acceptabilité sociale.

Les axes principaux sont les suivants :

1. **identification et soutien spécifique aux acteurs culturels** de la zone du Parc national, conformément aux mesures 2.3 / 2.4 de la charte. Ce premier axe pourra faire l'objet de convention spécifiques de mise en œuvre des volets précités de la charte
2. **identification des domaines potentiels d'intervention et des modes d'intervention possibles).** 4 domaines identifiés :
 - archéologie
 - savoir-faire locaux artisanaux, agricoles et forestiers
 - patrimoine culturel
 - enseignement artistique et spectacle vivant
3. **collecte et mise en valeur du patrimoine immatériel**, se déclinant en plusieurs phases successives :
 - identification des domaines d'expression du patrimoine immatériel
 - identification de publics cibles (services culturels des communes, associations)
 - définition d'un protocole de collecte (proposition de l'UAG pour monter un Diplôme Universitaire) à des fins conservatoires, mais également comme support à l'innovation

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel	Nombre d'actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial		1

b) Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin

Coopération internationale

• **Une mission exploratoire** réalisée en septembre 2014 au Guyana par une équipe du Parc national accompagnée du Dr Nataly Castelblanco, membre du groupe d'experts du projet et co-présidente du Groupe Sirénien de l'UICN pour l'Amérique Latine, a permis une première prise de contact avec la « Protected Area Commission » (PAC) chargée de la gestion des populations de lamantins captifs du pays. Une première estimation de cette population a mis en avant l'existence d'au moins 25 à 30 individus captifs dans ce pays. Au cours de cette mission a pu être discutée la possibilité de cession des quelques lamantins à la France. Un projet de convention de coopération a été proposé à la PAC et une mission de capture et de monitoring des animaux est prévue en 2015. Par le nombre de lamantins disponibles et l'intérêt affiché par les autorités guyaniennes de collaborer avec le PNG, ce pays représente certainement la piste la plus intéressante dans les prochains mois pour la poursuite du projet.

Missions, groupes de travail et conférences

• Présentation du projet de réintroduction du lamantin et présentation du programme des zoos de conservation et reproduction (EEP) du lamantin à l'occasion de la rencontre du Réseau européen des Zoos (EAZA) à Paris le 21 février 2014. Les choix stratégiques concernant le projet de réintroduction ont été discutés ainsi que les options possibles d'échange et cession d'animaux issus de la captivité au projet, dans le cadre de l'EEP.

- Passage devant la Conseil National de la Protection de la Nature en mars 2014 ; la Commission Faune a pris bonne note de l'avancement du projet et se félicite du choix de la reproduction en captivité.
- Présentation du projet de réintroduction du lamantin à l'Association française des zoos, membre du Réseau Européen des Zoos en novembre 2014 au siège du PNG. L'association a exprimé son soutien au projet et s'est engagée à renforcer la coopération entre le PNG et le Réseau européen des zoos.
- **5ème réunion du groupe d'experts à Carthagène, Colombie, le 30 novembre 2014.** Cette réunion du groupe d'experts scientifiques du projet a permis de présenter les actualités et résultats récents des études, et ce notamment dans le cas de la Guyane française et du Guyana. Les installations d'accueil des lamantins et la nouvelle équipe opérationnelle ont été présentées au groupe d'experts.

Mobilisation et adhésion de la population et des acteurs locaux

- La **communication autour du projet** s'est poursuivie lors d'événements, à l'occasion d'activités organisées autour de l'exposition « lamantin, retour au pays » ou au travers de reportages médias (TV, radio, journaux et presse). Des animations ont été menées fréquemment dans les établissements scolaires. Au cours de l'**année scolaire 2013-2014**, les animations ont été réalisées dans **12 écoles** et suivies par plusieurs **centaines d'enfants**. Totalisant **22 semaines d'itinérance**, l'exposition a circulé dans **16 établissements** (bibliothèques, hôpitaux, mairies, préfecture) et a été vue par **plusieurs milliers de personnes**.

Connaissance du site d'introduction et installations d'accueil

- **Visite en janvier 2014 de Ray BALL, spécialiste vétérinaire du lamantin**, travaillant au Lowry Park Zoo. Après une visite de terrain et une analyse du projet, Ray Ball a permis à l'équipe du PNG d'affiner les détails de fonctionnement des installations de réception des animaux (centre d'élevage).
- **Sélection de la maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre d'élevage des lamantins en janvier 2014.** Les installations du centre d'élevage ont été améliorées depuis la sélection de l'entreprise de maîtrise d'œuvre.
- **Cadrage et harmonisation des procédures à suivre avec les différents services déconcentrés** et établissements de l'État concernés par le projet en janvier et février 2014 : Direction de l'Environnement, Aménagement et Logement, Direction de l'Agriculture, Alimentation et Forêt, Direction des affaires Maritimes, Préfecture, Conservatoire du Littoral.
- **Réception des installations du Centre d'élevage des lamantins**, destiné à accueillir les premiers lamantins et permettre leur reproduction et leur réintroduction. Situé sur la baie de Blachon, sur la commune du Lamentin, l'enclos est destiné à accueillir les lamantins dans un environnement calme et proche de leurs conditions de vie naturelles. L'équipe assurera les suivis sanitaires et comportementaux des animaux ainsi que leur alimentation et leur reproduction. Les installations sont équipées de matériels vétérinaires, de bureaux, d'une chambre froide et d'un lieu de préparation de la nourriture. Le site est clôturé et sécurisé.

Équipe et formation

- **Formation du référent capacitaire Sébastien Rives au Centre des Mammifères Aquatiques du Brésil (CMA/ICMBio)** durant trois semaines en février/mars 2014, comprenant une familiarisation avec les lamantins, un approfondissement de la maîtrise de la biologie et de la conservation du lamantin, des protocoles de suivi et des techniques de capture en enclos. Une deuxième phase de formation s'est déroulée au zoo de Beauval (Loir et Cher) en avril 2014.
- Pendant deux semaines au mois de novembre 2014, Sébastien Rives s'est rendu en Floride pour suivre une **formation d'approfondissement sur la capture et le suivi des lamantins** à Crystal River, visiter les équipements du Marine Mote laboratory, et se former auprès du Dr. Ray Ball, spécialiste vétérinaire du lamantin, au Lowry Park Zoo de Tampa.
- Un **soigneur** a été recruté en août 2014 pour aider le référent capacitaire dans ses missions. L'équipe de soigneurs sera renforcée en mars 2015 par 4 Emplois d'Avenir.

- Une **vétérinaire** (VSC) a été recrutée en août 2014 pour préparer les protocoles et le matériel vétérinaire nécessaire à l'accueil des animaux.
- Une **chargée d'études** (VSC) a été recrutée en novembre 2014 pour appuyer l'équipe, notamment sur les actions de communication et de pédagogie.

Appui scientifique

- Le **Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature** (UICN) apporte son soutien au PNG dans son initiative de réintroduction du lamantins en Guadeloupe – Juillet 2014
- Au cours de la **Conférence Internationale sur la Biodiversité et le Changement Climatique** qui s'est tenue en Guadeloupe en octobre 2014, la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Mme Ségolène Royal, a rappelé son soutien au projet de réintroduction du lamantin.
- **Nataly Castelblanco**, biologiste marine spécialiste du lamantin et co-présidente du Groupe Sirénien de l'UICN pour l'Amérique Latine a rejoint le groupe international d'experts du projet en novembre 2014.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin	Nombre cumulé de lamantins réintroduits	3	0

2.6 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

Qu'ils soient fréquentés par les touristes ou les guadeloupéens, les cœurs du Parc suscitent un vif intérêt pour les loisirs, la découverte des patrimoines, la pratiques des sports et le lien social. L'établissement consacre des moyens importants à l'entretien et l'aménagement des infrastructures d'accueil des publics, tout en étant vigilant sur la maîtrise des impacts de cette fréquentation sur le patrimoine naturel.

a) Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité

Les visiteurs des cœurs du Parc national fréquentent aussi bien le milieu terrestre que le milieu marin.

En milieu terrestre, la fréquentation des sentiers et des principaux sites est évaluée à 469.628 visites, soit une baisse de -5,54 % par rapport à 2013. Ceci corrobore une baisse de l'activité touristique constatée en 2014 par rapport à l'année 2013 qui a été particulièrement bonne. A noter que l'année 2013 a été marquée par l'épidémie de chikungunya.

Afin d'assurer l'entretien quotidien des infrastructures d'accueil, l'établissement dispose d'une équipe de 6 agents d'entretien, dont 3 sont à temps incomplet, et du renfort de 4 saisonniers durant les grandes vacances.

Ainsi, ce sont 479 journées/homme qui ont été consacrées à l'entretien de 42km de sentiers dans le cœur du Parc, tandis que l'achat de matériaux, de petits équipements et les prestations en sous-traitance ont nécessité une dépense de 40 443€. Ces interventions ont permis de maintenir les sentiers ouverts et de remettre en état des petits ouvrages.

A l'entretien des sites d'accueil du public et de loisir en milieu naturel (aires de pique nique), le Parc a consacré 391 journées/homme. Lors de ces interventions,



les agents ont ramassé les déchets, nettoyé le mobilier, remis en état les petits ouvrages et entretenu les espaces de circulation du public et de stationnement des véhicules.

Il n'y a plus de poubelles sur les sites du Parc national (points d'accueil et aires de pique nique). Cependant, l'équipe d'ouvriers a ramassé en 2014 l'équivalent de 952 sacs- poubelle laissés par les visiteurs sur les différents sites (pour mémoire, il y en avait 1 137 en 2103). Durant les périodes de Pâques et Pentecôte, des bennes sont mises en place sur certains sites qui connaissent traditionnellement une forte affluence.

Dans le cœur forestier, en 2014, les déchets ont été collectés pour traitement par l'entreprise SGTE pour un montant de 16 209€.

L'article L.331-10 du code de l'environnement indique que le Directeur de l'établissement exerce dans le cœur du Parc national la compétence attribuée aux maires pour la police des chiens et chats errants. L'établissement a donc signé une convention pour un montant de 10 307€ avec la Fourrière de l'Alliance qui prévoit le ramassage des animaux domestiques errants et abandonnés dans le Parc . En 2014, cinq chiens ont été pris en charge dans le cadre de cette convention.

C'est l'équipe des ouvriers de l'établissement qui assure également l'entretien des espaces verts des bâtiments administratifs (siège et antenne de Vieux-Habitants), soit 136 journées/homme.

Certaines infrastructures nécessitent des interventions plus lourdes réalisées en régie ou en sous-traitance.

Travaux réalisés en régie :

- Trace de la Rivière Quiock - Sécurisation du linéaire qui borde la route ;
- Sentier de la Cascade aux Écrevisses – reprise des garde-corps
- Sentier de la Chute de Moreau – reprise de la partie terminale

Travaux réalisés par des entreprises :

- Reprise des systèmes photovoltaïques de sites d'accueil isolés – SUNZIL et Equinox (AMO) – 43 297€ (commencé en 2013)
- Parcours d'interprétation de la Soufrière – entreprise CATRAS et SFP – 74 640€ (commencé en 2013)
- Sentier du Grand Étang – Entreprise Vertex Expérience – 14 332€
- Sentier de la Mamelle Pigeon – Entreprise CATRAS – 41 169€
- Sentier des Bains Chauds du Matouba – Entreprise CATRAS – 76 257€ (à réceptionner en 2015)
- Rénovation des refuges du Morne Frébault et Trois Crêtes – Vertex Expérience- 154 059€ (à réceptionner en 2015)
- Aménagement du Morne à Louis – 470 715€(à réceptionner en 2015)

Au cours de l'année 2014, des travaux ont été définis pour réaménager la Maison de la Forêt : mise en place des toilettes pour les visiteurs, réduction des nuisances sonores, et création d'un espace d'animation en extérieur.

Le Parc national, dans sa dimension maritime, se doit d'être identifiable par les usagers qui fréquentent les espaces marins. Pour ce faire, l'établissement dispose d'équipements matérialisant les limites des différents cœurs, que ce soit dans le Grand Cul de Sac Marin ou en Côte Sous le Vent. Au total, une quarantaine de dispositifs de ce type sont installés sur le territoire et sont suivis et entretenus en régie par les agents du Pôle milieux marins.

Par ailleurs, l'établissement assure l'entretien et le renouvellement de 31 dispositifs d'amarrage destinés principalement aux plongeurs de loisir en Côte Sous le Vent. Vingt-trois de ces dispositifs d'amarrage sont situés en cœur du Parc et 8 sont situés à l'extérieur dans le but d'offrir des sites de « délestage » pour réduire la pression de la fréquentation sur les îlets Pigeon. Dans le Grand Cul-de-Sac marin, quatre de ces dispositifs ont été installés : deux au nord de l'îlet à Fajou et deux sur le site de la passe à Colas.

En 2014, 25 000 euros ont été consacrés par l'établissement à la création et à l'entretien des dispositifs de signalisation et d'amarrage en mer. Les agents du pôle ont dû effectuer une cinquantaine de plongées pour assurer la maintenance de l'ensemble de ces équipements.

L'application GEOTREK, développée dans le cadre de l'interparcs sur la base de logiciels libres a été adaptée au contexte de la Guadeloupe. Elle comprend un outil interne qui permet la gestion des éléments supports de la randonnée (tronçons, itinéraires, signalétique, points d'intérêt...) et un outil web externe, destiné au grand public qui permet de valoriser les éléments de l'application interne. Vingt traces étaient disponibles sur la partie grand public. Un lancement avec le Comité du Tourisme des îles de Guadeloupe a eu lieu en décembre 2014. L'ensemble des partenaires institutionnels (ONF, CDL, DEAL, Conseil départemental) et le Comité Guadeloupéen de la Randonnée Pédestre qui rassemble la majorité des associations sur la thématique ont été associés au projet.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité	Longueur de sentiers entretenus (km)	42	42
	Nombre de mouillages entretenus	50	50

b) Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national

Le retard pris dans la réalisation de l'ouvrage du Belvédère du Morne à Louis, dû à la complexité de l'ouvrage, sa localisation et les difficultés rencontrées par les entreprises, n'a pas permis en 2014 de rendre ce site accessible aux personnes en situation de handicap. Cependant, la formation des agents d'accueil dans ce domaine se poursuit et des animations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (les documents d'information en font mention).

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	0	0

2.7 Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie

Le Parc national est un espace ouvert au public. Même si la fréquentation globale du Parc a connu une baisse en 2014, l'établissement a continué ses efforts pour proposer au public des prestations de sensibilisation et de découverte à travers des animations, parfois ludiques. La sensibilisation des scolaires est aussi une priorité à travers des actions pédagogiques.

a) Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable

Dans le cadre de la « Conférence Internationale sur la Biodiversité et le changement climatique » qui s'est déroulée du 22 au 25 octobre à la Créole Beach Hôtel au Gosier, le Parc national a animé un stand au village d'expositions.

Au cours de l'année 2014, l'établissement a pu proposer au public un ensemble d'animations thématiques :

- l'histoire du marronnage (29 janvier sur le site de la Traversée)
- la groseille et ses produits dérivés (le 30 novembre à la Maison du Parc à Vieux-Habitants)
- une exposition sur le thème « Décembre en Guadeloupe », (du 08 au 31 décembre à la Maison de la Forêt)

Sur l'aire d'accueil des Chutes du Carbet, l'Entreprise Tourisme et Nature a quant à elle proposé les animations :

- « En route vers mon Parc » le 29 janvier ;
- « Nature et Fruits » le 20 septembre ;
- « L'arrivée de Christophe Colomb en Guadeloupe » le 04 novembre ;
- « Nwel an tan lontan » le 19 décembre ;

La fréquentation des points d'accueil du Parc national en 2014 s'est répartie de la façon suivante :

- Aire d'accueil des Chutes du Carbet : 63 869 visiteurs
- Maison de la Forêt : 20 781 visiteurs
- Maison du Parc en Côte sous le Vent : 544 visiteurs

Avec le soutien de la Région Guadeloupe, l'établissement a, comme chaque année pendant les grandes vacances, réalisé du 09 juillet au 13 août, la 8ème édition de son programme d'activités de découverte des patrimoines naturels et culturels. Après « la Nature, source de vie » en 2013, c'est le thème de la « Nature, notre maison » qui a été retenu. Un total de 10 661 personnes ont été touchées par cette opération.

A travers 100 prestations réalisées par 39 partenaires, les participants ont pu prendre conscience d'une part que les matières premières de nos constructions ou des objets de décoration, même si elles ont beaucoup évolué, sont traditionnellement issues du milieu naturel, et d'autre part que l'Homme s'est souvent aussi inspiré de son environnement (végétaux, habitats d'espèces animales...) pour aménager son espace de vie immédiat.

Le programme était composé :

- d'animations proposées par l'équipe d'animateurs du Parc
- de randonnées à la découverte des essences utilisées dans les constructions traditionnelles
- de visites de bâtiments sous l'angle de leur intégration au milieu naturel (bioclimatique...)
- d'une exposition sur l'évolution de l'habitat en Guadeloupe maison
- d'ateliers : maquettes de cases créoles, objets de décoration, démonstration de savoir-faire traditionnels, feng shui...
- d'ateliers artistiques : sculpture, peinture, photographie
- de sorties naturalistes
- de contes

Le budget de cette manifestation s'est élevé à 83 608€ en achat de matériel et de prestations, et 80 678 € en frais de personnels. Quatre saisonniers ont été spécifiquement recrutés pour en assurer la réalisation.

Seul ou aux côtés d'autres partenaires, le Parc national était présent (stand, animation, table ronde, intervention technique, etc.) à l'occasion des événements suivants :

- Terra Festival, le festival du film de l'Environnement et du Développement durable ;
- Opération « *Pak a la plaj* » ;
- Volcano Trail : course pédestre autour du massif de la Soufrière ;
- Tour cycliste de la Guadeloupe ;
- Journée de nettoyage des fonds marins et du littoral ;
- Fête de la science.

Les agents de l'établissement ont par ailleurs participé aux fêtes patronales de l'ensemble des 21 communes de son aire optimale d'adhésion. L'exposition consacrée au projet de réintroduction du lamantin en Guadeloupe a été présentée sur plusieurs sites tout au long de l'année : mairies, médiathèques, établissements scolaires...

Au mois de janvier s'est tenu le 2ème forum de l'Education à l'Environnement, et au Développement Durable (EEDD) de la Guadeloupe co-organisé principalement par le Parc national, le Rectorat, la DEAL, le CAUE, l'ONF et la Région Guadeloupe. Cette manifestation qui rassemble tous les 2 ans l'ensemble des acteurs de l'EEDD dans le département a permis de sensibiliser près d'une cinquantaine de chefs d'établissements scolaires et de présenter une sélection des meilleurs projets pédagogiques réalisés par les élèves.

En application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée en 2014 aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Cette année l'établissement aura participé pédagogiquement et parfois financièrement à la réalisation de 15 projets portant sur la biodiversité et le développement durable et à plus de 30 interventions ponctuelles à la demande des enseignants. Au total ce sont 154 classes du primaire, 65 classes de collège et 2 classes de lycée qui auront bénéficié de l'accompagnement pédagogique des équipes du Parc national, soit près de 4 000 élèves.

Comme chaque année l'établissement est intervenu dans le cadre du Terra Festival (3 écoles et 2 collèges). Il a aussi maintenu sa participation à la fête de la science en accueillant une dizaine de classes au bassin d'élevage des lamantins pendant quatre jours. A cette occasion et pour la première fois des élèves ont découvert la réalité du projet de réintroduction du lamantin.

Par ailleurs, deux séances de formation portant sur le milieu marin, le littoral et le lamantin destinées à des enseignants du primaire ont été organisées conjointement par le Parc national et des conseillers pédagogiques du Rectorat de la Guadeloupe.

Le programme pédagogique « sciences participatives » sur les papillons s'est poursuivi en 2014. Un outil web a été mis à la disposition de cinq écoles de la Côte Sous-le-Vent participant au programme afin de leur permettre la saisie des données « papillons » récoltées sur le terrain par les élèves. En fin d'année, le Rectorat et le Parc national ont lancé un appel à projet visant à étendre ce programme à l'ensemble des territoires de la Guadeloupe dans les prochaines années.

Par ailleurs, en liaison avec le service de protection judiciaire de la jeunesse, l'établissement a organisé deux stages de probation éco-citoyenne visant à la réinsertion de jeunes délinquants.

Les agents du Pôle Milieux Marins ont réalisés en 2014 une série d'animations sur le thème du milieu marin auprès de 17 élèves d'une classe de terminale professionnelle.

Dans l'objectif de sensibiliser les futurs plaisanciers, plusieurs sessions d'information sur la réglementation des côtes marines ont été organisées dans le cadre de la préparation au permis bateau. Quarante-deux stagiaires et plusieurs moniteurs ont ainsi été sensibilisés pour adopter des comportements respectueux de l'environnement et du caractère du Parc. Compte-tenu du bon accueil reçu lors de ces interventions, l'expérience poursuivie en 2015.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public	Grand public : ? Scolaires : 3 500	Grand public : 11 400 (dont programme d'animation : 10 700) Scolaires : 4 000

b) Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du Parc national

La présence sur le territoire de lieux d'échange entre le Parc et ses visiteurs favorise la transmission de connaissances et d'informations utiles sur les richesses de nos patrimoines, leur découverte et leur protection.

La mobilisation du personnel d'accueil autour de ces missions participe de l'image de l'établissement.

- le site des Chutes du Carbet où l'accueil et l'animation sont confiés à l'entreprise « Tourisme et Nature » dans le cadre d'une délégation de service public ;
- la Maison de la Forêt, sur la route de la Traversée est un espace d'interprétation de la forêt, d'animation pour le grand public et de pédagogie pour les scolaires ; quatre agents y assurent l'information touristique et l'animation ;
- la Maison du Parc en Côte sous-le-Vent est un point d'accueil et d'information muni d'un espace boutique. Un agent y remplit la fonction d'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs.
- le siège administratif du Parc national à Saint-Claude offre, depuis son ouverture, un espace d'accueil ainsi qu'un espace boutique. Un agent y est chargé d'assurer l'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs ; un autre agent est affecté à la boutique et assure également l'information touristique.

Pour renforcer la diffusion des informations du Parc, la rencontre annuelle avec les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative (OTSI) de l'archipel a été reconduite en 2014

Outre les contraintes financières, les incertitudes sur le périmètre définitif de l'Aire d'adhésion en 2014 ont perturbé la poursuite de la réflexion en cours sur la mise en place de nouveaux points d'accueil. Ce dossier sera revu dans le cadre d'une nouvelle stratégie immobilière de l'établissement.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national	Nombre total de points d'accueil de visiteurs opérationnels	5	4

2.8 Création de supports de communication et de pédagogie

a) Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national

Le Parc national a participé à un séminaire organisé par l'Université des Antilles et de la Guyane avec les étudiants de Master 1 et de Master 2. Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'établissement (organisation administrative, missions et actions passées ou en cours), de présenter les parcours professionnels des agents du Parc et d'envisager des possibilités de stage.

En collaboration avec un éditeur local (Petit-Lebrun Editions), le Parc national est à l'initiative de plusieurs projets d'édition en 2014. Dans ce cadre, un ouvrage (« *A la découverte de la faune aquatique des eaux douces de Guadeloupe* ») a été conçu et préparé par le service compétent pour présenter les poissons et les crustacés d'eau douce de notre île. L'édition de l'ouvrage est prévue pour 2015.

Le projet expérimental du rétablissement de la continuité écologique sur la prise d'eau de la rivière Bras-David en maîtrise d'ouvrage départemental a fait l'objet d'une bonne « couverture » de la presse écrite et audio-visuelle locale. -

Plusieurs plaquettes thématiques sur le Grand Cul-de Sac Marin à destination des prestataires touristiques et de leurs publics ont été réalisées par le Parc national. Au nombre de sept ces plaquettes présentent le lagon dans ses différentes composantes écologiques : la mangrove, le récif, les herbiers, le lamantin, etc.). La réglementation des côtes y est également rappelée. Ces fiches ont vocation à être complétée par d'autres thématiques en fonction des besoins exprimés par les opérateurs.

La fréquentation du site Internet du parc national est en augmentation constante depuis 2011. En 2014, le nombre de visites enregistrées s'est élevé à 190 000 contre 220 000 en 2013. Les pages Facebook du Parc national sont toujours fortement fréquentées. Les demandes « d'amis » continuent de progresser régulièrement.

L'actualité de l'établissement a fait l'objet 2014 de 25 communiqués de presse qui ont suscité de nombreuses sollicitations de journalistes et des médias en général, que ce soit par contact direct ou par e-mail. C'est le projet de réintroduction du lamantin qui a fait l'objet des sollicitations les plus attentives de la part des médias locaux (articles, reportages, débats radio ou télévisés...), mais aussi de la presse nationale.

Outre ce projet, on peut citer parmi les sujets qui ont le plus retenu l'intérêt des journalistes :

- La charte de territoire
- Le lancement du site internet « Rando Guadeloupe »
- Le programme d'animation du Parc national
- Le trophée de la Réserve de Biosphère
- Le retour du Pélican brun dans le Grand Cul-de-Sac marin
- L'inscription du Parc national sur la liste verte de l'IUCN
- L'inauguration du siège du Parc national

Organisé en présence de Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie, de Madame George Pau-Langevin, ministre des Outre-Mers, et de nombreuses personnalités locales, cet événement, a, le 24 octobre, focalisé l'attention de tous les médias sur l'établissement.

Compte tenu de la réduction des moyens financiers, l'effort porté sur la communication audio-visuelle a été moins intense en 2014 qu'en 2013. Certains événements ont pu cependant donné lieu à la production de films diffusés sur le site internet de l'établissement et les réseaux YouTube, Dailymotion, Facebook... : « Trophée Manman Dlo », « Inauguration du siège du Parc national », ...

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national	Nombre de consultations sur le site internet de l'établissement	250 000	190 000
	Nombre de citations dans les médias (retombées presse écrite et internet) suite à une action de l'établissement	150	156

2.9 Activités connexes

a) Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement

L'arrêté du 20 janvier 2009 du ministère chargé de l'écologie a donné compétence à l'établissement pour assurer la fonction de support du centre d'activité régional du protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées de la Caraïbe (protocole SPAW – *Specially protected areas and wildlife*). Le CAR-SPAW, créé en 2000 par un accord entre la France et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), a pour mission d'assister l'unité de coordination régionale Caraïbe (UCR) du PNUE pour la mise en œuvre du protocole SPAW qui a été ratifié par 16 Etats de la grande région Caraïbe. Le CAR-SPAW a donc un double rattachement : à l'UCR d'une part, et au ministère en charge de l'écologie d'autre part, ce dernier mettant à disposition trois postes permanents, le budget de fonctionnement du centre ainsi qu'une partie du budget pour ses activités, sous la forme d'une subvention spécifique gérée par l'établissement public via un service à comptabilité distincte.

L'établissement a donc poursuivi en 2014 le portage administratif du CAR-SPAW par la mobilisation de ses moyens humains.

2.10 Soutien et management

En terme d'effectifs, le plafond d'emplois autorisés en 2014 pour l'établissement était de 69 emplois équivalents temps plein (ETP). Au 31 décembre 2014 le PNG comptait 69,10 ETP pour 70,85 Equivalent Temps plein travaillé (ETPT). Dans le cadre du partenariat développé avec les communes, le suivi des 7 jeunes recrutés sous contrat emploi d'avenir et mis à disposition de celles ci a été assuré notamment à travers les formations adaptées. L'établissement a également poursuivi sa démarche d'insertion des jeunes par le biais d'offres de missions pour les volontaires au service civique (7 en 2014 dont 2 sur le projet de réintroduction du lamantin et 2 au CAR-SPAW). En revanche, les contrats d'engagement de service civique n'ont pas été renouvelés. Comme chaque année des saisonniers ont été recrutés pour pallier à une augmentation de l'activité d'animation et de travaux d'entretien des sites pendant la période des grandes vacances scolaires.

Dix agents de l'établissement ont réussi aux concours de déprécarisation, deux catégories B et huit catégories C. Ils sont en attente de leur arrêté de nomination.

Les instances paritaires de l'établissement se sont réunies régulièrement :

- comité technique (4 réunions dont 1 dédiée à la formation) ;
- commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions) ;
- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (3 réunions).

Les élections professionnelles du 4 décembre 2014 ont permis de renouveler la composition de toutes ces instances.

En préparation de chaque Conseil d'administration, le représentant du personnel a par ailleurs tenu une réunion du personnel.

Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné de manière optimale avec trois réunions du Conseil d'administration sous la présidence de M. Ferdy Louisy. Le Conseil scientifique s'est réuni deux fois et a pu émettre des avis sur différents projets ayant un impact sur le territoire du Parc national tel que le projet d'extension du port en eaux profondes et des projets d'aquaculture en milieu marin.

La gestion budgétaire de l'exercice 2014 du PNG se caractérise dans un contexte contraint par une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et une optimisation des recettes se traduisant par une amélioration de la situation financière. On peut ainsi noter un bon niveau d'exécution du budget avec 116,04 % en recettes (contre 87,87 % en 2013), et 89,49 % en dépenses (contre 83,98 % en 2013), 2 472 mandats et 78 titres de recettes émis dans un délai de paiement moyen inférieur aux 30 jours réglementaires.

On souligne dans le bilan comptable et financier les éléments suivants :

- l'analyse des charges et des produits de l'exercice 2014 révèle un résultat comptable déficitaire de 81 008,36 € pour une capacité d'autofinancement de 67 6917,61€. Il s'agit d'une nette progression au regard de la situation constatée en fin 2013 (déficit de 1 459k€).
- après une pause en 2013, le rythme d'investissement a été plus soutenu notamment avec le programme de réintroduction du lamantin. De nouvelles subventions d'investissement ont été enregistrées pour un montant de 878 420€.

a) Un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte

La mise en œuvre de la réorganisation interne validée par le Conseil d'administration fin 2012 et résultat de deux années de concertation s'est poursuivie en 2014. Depuis janvier 2013, les équipes du Parc national sont donc désormais organisées en trois grands « pôles » territoriaux (cœur forestier, aire d'adhésion et milieu marin) et quatre services supports (Secrétariat général, Systèmes d'information, Patrimoines, et Communication). Cette nouvelle organisation a pour objectif de rationaliser le travail et d'assurer une meilleure cohérence de l'action de l'établissement sur le territoire, notamment pour la mise en œuvre de la charte de territoire en relation avec les communes.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte	État d'avancement de l'élaboration du plan de réorganisation interne et de sa mise en œuvre	Poursuite de la mise en oeuvre	Mise en oeuvre

b) Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Objectif fort du Grenelle de l'environnement, l'exemplarité en matière d'éco-responsabilité fait l'objet d'un travail interne spécifique.

Le personnel de l'établissement basé à Saint-Claude et Basse-Terre a investi le nouveau siège du Parc national en janvier 2013 et inauguré en novembre 2014.

Ce bâtiment, en tout point exemplaire en matière d'éco-construction en Guadeloupe, permet de regrouper la majeure partie des équipes en un même lieu sur la commune de Saint-Claude. Ce siège sert aujourd'hui de vitrine et a fait l'objet de l'édition d'une plaquette spécifique. Celle-ci met particulièrement en avant le choix architectural, les matériaux utilisés ainsi que les dispositifs de ventilation et d'éclairage naturels. La dernière étape de cette réalisation fut l'installation en 2014, des panneaux photovoltaïques, équipements qui font de ce bâtiment une structure à énergie positive. Cette installation a bénéficié d'un accompagnement financier de l'ADEME.

Le tri des déchets est de rigueur notamment pour le papier et les consommables informatiques.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Réalisation d'un bilan carbone et réduction de la consommation	Réalisation du bilan carbone	- Bilan carbone en cours - Collecte des données

c) Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe

L'établissement public du Parc national de la Guadeloupe, dont l'activité est encadrée par un principe de spécialité territoriale, s'inscrit pour autant dans le cadre de l'éco-région de la Caraïbe qui regroupe un nombre important d'îles partageant des problématiques identiques en terme de gestion d'espaces naturels, terrestres et maritimes. Aussi l'établissement public, dont le périmètre a été significativement élargi en 2009, notamment sur l'espace maritime, doit pouvoir s'appuyer sur l'expérience des gestionnaires et scientifiques des îles voisines, et à l'avenir développer sa coopération avec eux, pour mener à bien sa mission.

En Décembre 2014, le Président et le Directeur de l'établissement ont fait partie de la délégation française dans le cadre de la sixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) ainsi que de la huitième réunion de la Conférence des Parties du Protocole relatif aux aires et aux espèces spécialement protégées (SPAW) de la Grande Région Caraïbe qui se sont tenues à Carthagène en Colombie.

Dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin, une mission exploratoire a été organisée au Guyana, en collaboration avec le CAR-SPAW, afin d'examiner la possibilité de développer des actions de coopération relativement à la population de lamantins du Guyana.

Le Chargé de mission Lamantin ainsi que le chef de service Patrimoines ont par ailleurs participé au congrès international sur les siréniens en Colombie.

D'autre part, le Parc National et le CAR-SPAW ont par ailleurs mené une mission en Haïti organisée par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) rattaché au ministère de l'économie et des finances haïtien et l'institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) qui avait les objectifs suivants :

- identifier les meilleures modalités de gestion du Parc National Historique de la Citadelle Sans Soucis des Ramiers (PNH CSSR) , classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO depuis 1982
- fixer le cadre de la coopération avec le PNG et le CAR-SPAW (appui technique, échange d'expérience entre les personnels des 2 structures, rédaction d'un plan de gestion...)
- proposer des activités pilotes à mettre en œuvre (gestion des déchets, sensibilisation, information et formation, filière durable d'exploitation du bois pour la fabrication de charbon,...)

Ce projet est porté par la banque mondiale, la BID et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD).

Le Parc national de la Guadeloupe représenté par son président , Ferdy Louisy, a été inscrit sur la liste verte de l'UICN lors du Congrès mondial des Parcs nationaux à Sydney en Australie.

La liste verte est une nouvelle approche de certification qui vise à évaluer la qualité et l'efficacité de la gestion ainsi que la gouvernance équitable des aires protégées. Elle veille à ce que les choix de préservation garantissent l'atteinte des objectifs de conservation. (60 % de la superficie totale de leurs aires sont protégés). La liste verte constitue pour les gestionnaires un outil de diagnostic de la gestion et la mutualisation des bonnes pratiques de conservation de la biodiversité. Le PNG est parmi les Parcs nationaux français retenus pour cette démarche reconnue par le ministère chargé de l'environnement qui souligne la qualité des actions de gestion.

Objectif	Indicateur	Prévu 2014	Réalisé 2014
Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe	Nombre de réunions ou colloques internationaux auxquels a participé l'établissement		4

3. Annexes

- Bilan des moyens humains et financiers par domaine d'activité
- Bilan des autorisations en zone cœur et des avis délivrés par l'établissement en 2014
- Bilan de fréquentation sur les sites d'accueil du cœur du parc national
- L'année en images
- Revue de presse

Bilan des dépenses par domaine d'activité en 2014

Domaines d'activité	ETPT consommés	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	%	% hors investissement
Surveillance du territoire et police de l'environnement	11,0	668 222 €	2 880 €	0 €	671 102,00	6%	8%
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	9,1	325 015 €	31 196 €	0 €	356 211,00	3%	4%
Participation à la recherche scientifique	1,0	118 992 €	68 448 €	14 021 €	201 461,00	2%	2%
Soutien au développement local durable, études et ingénierie	8,8	706 575 €	100 000 €		806 575,00	7%	9%
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	1,0	57 529 €	158 000 €	944 355 €	1 159 884,00	10%	3%
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	10,4	738 044 €	82 621 €	1 145 673 €	1 966 338,00	18%	10%
Interventions d'accueil, d'animation et de pédagogie	9,0	487 276 €	302 500 €	14 097 €	803 873,00	7%	9%
Création de supports de communication et de pédagogie	2,2	422 863 €	58 429 €		481 292,00	4%	6%
Management et Soutien	17,5	1 392 498 €	2 894 807 €	411 150 €	4 698 455,00	42%	50%
Missions connexes	0,5	0 €			0,00	0%	0%
Total	71	4 917 014,00	3 698 881,00	2 529 296,00	11 145 191,00	100%	100%

Domaines d'activité	COM	DIR	PAA	PAT	PCF	PMM	SG	SSI	Total PNG	Total PNG rectifié	% rectifié	rectifié ETPT
Surveillance du territoire et police de l'environnement	330,00	0,00	1 892,00	252,75	6 364,15	4 622,25		22,00	13 483,15	14 617,68	15%	10,9
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	14,00	6,50	446,75	4 123,25	975,95	3 667,70		2 068,02	11 302,17	12 253,18	13%	9,1
Participation à la recherche scientifique	0,00	15,00	485,75	190,50	172,00	100,75		9,50	973,50	1 055,41	1%	0,8
Soutien au développement local durable, études et ingénierie	23,00	3 250,00	6 717,25	87,50	144,00	435,00		190,75	10 847,50	11 760,25	12%	8,8
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	22,00	34,50	416,00	89,00	31,75	285,00		0,00	878,25	952,15	1%	0,7
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	30,25	9,00	9,00	20,75	12 672,45	149,50		0,00	12 890,95	13 975,65	15%	10,4
Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie	619,75	8,75	848,95	125,80	9 566,50	178,00	6,00	0,00	11 353,75	12 309,10	13%	9,2
Création de supports de communication et de pédagogie	947,50		144,25	1 137,75	43,25	53,00		23,50	2 349,25	2 546,93	3%	1,9
Management et Soutien	1 151,89	1 253,00	1 117,75	559,00	1 836,60	2 776,55	10 236,84	3 935,14	22 866,77	24 790,88	26%	18,5
Missions connexes	87,50	77,75	73,75	42,50	5,25	255,00		103,25	645,00	699,27	1%	0,5
Divers	359,75	196,75	1 825,50	141,70	2 957,65	2 330,00	183,00	53,00	8 047,35	0,00	0%	0,0
Total	3 585,64	4 851,25	13 976,95	6 770,50	34 769,55	14 852,75	10 425,84	6 405,16	95 637,64	94 960,50	100%	70,7

[illegible]

Annexe 3

Bilan de fréquentation sur les sites d'accueil du cœur du parc national

ANNEE 2014

Comptage du nombre de passages sur les sentiers du Parc national de la Guadeloupe

(attention : sur les sentiers suivis, 1 personne effectue 2 passages)

		CARBET/ETANG		SOUFRIERE			TRAVERSEE			TOTAL
		2ème chute Carbet	Grand Étang	Galion	Pas du Roy	Chemin des Dames	Mamelle Pigeon	Cascade Écrevisses	Maison de la Forêt	
ANNEE 2014	janvier	25584	8575	1784	19713	12654	1619	45679	17742	133350
	février	27641	9634	1790	21155	14432	1262	51222	6942	134078
	mars	29486	3490	2547	34473	27388	2035	55296	16276	170991
	avril	19648	2700	3130	7247	17624	1441	40324	11190	103304
	mai	15005	3822	1371	10782	11444	1003	13912	9285	66624
	juin	8640	2452	956	9255	7106	482	19172	5453	53516
	juillet	16984	3208	885	14097	11552	1522	41756	9556	99560
	août	18188	3301	819	15690	13325	1898	42602	9115	104938
	septembre	3436	1266	613	5179	4193	227	13813	4500	33227
	octobre	9743	1986	944	10802	9663	408	3450	5250	42246
	novembre	6471	2307	1028	9466	7968	411	15920	3385	46956
	décembre	18060	3254	923	16700	14981	829	40422	7627	102796
DONNEES BRUT		198886	45995	16790	174559	152330	13137	383568	106321	1091586
DONNEES SUR 12 MOIS		198886	45995	191349			13137	383568	106321	939256
Nombre visites		99443	22998	95675			6569	191784	53160	469628
variation par rapport à 2012		-11,65%	14,87%	-11,91%			8,36%	-3,52%	15,35%	-5,54%

En 2014, le nombre estimé de visites sur les sentiers du PNG est de **469628**, soit une variation de **-5,54%**
 Pour mémoire, en 2013 la fréquentation était estimée à 497189 visites
 données reconstituées

Annexe 4

L'année en images

